

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville est en **baisse de 2,2 %** sur le premier trimestre de l'année 2024 en comparaison à la même période de l'année précédente. Ce recul provient de la **diminution de 3,8 %** des effectifs de patients **non-salariés** agricoles et de **1,2 %** du nombre de patients **salariés** agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 3,3 % pour l'ensemble du régime (- 4,3 % dans le régime des non-salariés et - 2,7 % dans le régime des salariés).

Fin mars 2024, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) baisse de 1,0 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,3 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **1,8 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin mars 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-3,3%	-4,3%	-2,7%	-3,5%	-2,2%	-3,8%	-1,2%
Evolutions pour les patients en ALD	-1,0%	-3,3%	1,8%	-0,5%	-0,3%	-2,6%	2,4%
Part des patients en ALD	26%	37%	20%	26%	30%	40%	23%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin mars 2024, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 7,7 millions d'euros** aux prévisions établies au cours de l'été 2023 (sur la base des remboursements à fin mai 2023), soit un écart de - 0,5 point entre l'évolution prévue (+ 0,4 %) et l'évolution réelle (- 0,1 %). L'écart concerne le régime des **non-salariés** (réalisations inférieures de **- 5,2 millions aux prévisions**) comme celui des **salariés** (**- 2,5 millions**) et s'explique principalement par un mois de janvier 2024 faible après un mois de décembre 2023 au-dessus de la tendance. La plupart des postes ont des réalisations inférieures aux prévisions, tout particulièrement les remboursements relatifs aux **infirmiers**, aux **dentistes** et aux **transports** (respectivement **- 7,7 millions**, **- 5,5 millions** et **- 3,3 millions**). Pour les dentistes, cela résulte de la non prise en compte de la diminution de 70 % à 60 % de la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire. A l'inverse, les remboursements de **médicaments de ville** (**+ 7,1 millions**), ceux liés aux soins de médecins **spécialistes** (**+ 5,9 millions**) et les versements **d'indemnités journalières** maladie (**+ 3,4 millions**) se situent au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à mars 2024 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	1 283,5	1 291,2	-7,7	592,7	597,9	-5,2	690,8	693,3	-2,5
Evolution	-0,1%	+0,4%	-0,5 pt	-2,3%	-1,4%	-0,9 pt	+1,8%	+2,1%	-0,3 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2023

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En mars 2024, les remboursements de **soins de ville** au régime agricole diminuent nettement après un mois de février plus fort. Ainsi, les remboursements de mars sont inférieurs de 2,4 % à ceux de février. Sur les trois premiers mois de l'année 2024, les remboursements restent en augmentation de **0,8 %**. Cette hausse résulte du régime des **salariés (+ 2,8 %)**, alors qu'une baisse est observée dans le régime des **non-salariés (- 1,4 %)**. Sur douze mois glissant, l'évolution est de 0,6 % pour l'ensemble du régime agricole.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** progressent de **0,6 %** en début d'année par rapport au début de l'année précédente en raison des mesures tarifaires du règlement arbitral avec principalement la hausse de 1€50 du tarif de la consultation début novembre 2023, alors que le nombre de consultations et visites est en baisse de 4,8 % sur la même période. Concernant les **spécialistes**, les remboursements conservent leur rythme de croissance soit **+ 3,1 %** fin mars. L'évolution PCAP des remboursements pour **soins dentaires** chute de **12,7 %** après - 11,6 % fin février suite à la diminution de 70 % à 60 % de la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire.

Les remboursements **des masseurs-kinésithérapeutes** sont modérés ce mois, en diminution de 2,6 % par rapport au mois précédent. Sur trois mois, la baisse est de **1,8 %** au regard de la même période en 2023. Les montants remboursés aux **infirmiers** chutent ce mois-ci de 4,1 % par rapport à février, portant l'évolution du trimestre à **- 2,5 %**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** accusent toujours un fort recul majoré par les tests Covid encore nombreux sur le premier semestre 2023 et atteignent **- 11,4 %** depuis le début de l'année.

Les montants remboursés pour le **transport** de patient atténuent leur croissance de 0,3 point pour atteindre 1,7 % à la fin du premier trimestre.

Concernant le versement des **indemnités journalières (IJ)** maladie, il augmente de **2,7 %** en taux PCAP, en léger ralentissement par rapport au mois précédent. Les **IJ ATMP** suivent cette même tendance avec une légère baisse en mars mais une augmentation de **6,1 %** en ce début d'année 2024 par rapport à 2023.

Les remboursements pour les **médicaments délivrés en ville** marquent une pause dans leur croissance avec une diminution de 1,3 % par rapport à février. Le taux PCAP reste néanmoins toujours positif avec **+ 3,9 %** pour ce début d'année 2024 par rapport à 2023. Les remboursements pour les **médicaments rétrocedés** retrouvent le niveau de janvier après le pic de croissance observé en février. Ils diminuent de **6,2 %** sur les trois premiers mois de 2024.

Les **dispositifs médicaux** évoluent de **- 0,4 % fin mars**, un taux semblable au mois précédent.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+0,6%	-0,9%	+2,0%	+0,3%	+0,8%	-1,4%	+2,8%	-2,8%	-2,4%
Soins de ville hors produits de santé	-0,5%	-2,3%	+0,9%	-0,0%	-0,1%	-2,9%	+2,3%	-2,8%	-2,5%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,5%	-0,6%	+3,3%	+1,4%	-0,1%	-2,5%	+1,8%	+3,2%	-2,8%
- Médecins généralistes	-1,8%	-3,8%	-0,1%	-3,2%	+0,6%	-1,8%	+2,7%	-1,5%	-5,2%
- Médecins spécialistes	+4,2%	+2,0%	+6,1%	+3,3%	+3,1%	+0,9%	+5,0%	+5,3%	-1,4%
- Dentistes	-2,3%	-4,8%	-0,5%	+2,8%	-12,7%	-16,6%	-10,0%	+4,2%	-3,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,1%	-3,1%	+2,4%	-1,0%	-2,0%	-4,5%	+2,1%	-2,7%	-3,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,5%	-0,3%	+3,7%	+1,7%	-1,8%	-4,0%	+1,0%	+4,9%	-2,6%
- Infirmiers	-2,4%	-4,1%	+1,2%	-2,2%	-2,5%	-4,8%	+2,2%	-5,6%	-4,1%
Laboratoires	-19,7%	-19,1%	-20,2%	-21,3%	-11,4%	-13,1%	-10,0%	-34,6%	-4,8%
Frais de transports	+3,6%	+0,9%	+6,6%	+5,5%	+1,7%	-0,5%	+4,3%	+6,5%	-1,1%
Indemnités journalières (IJ) :	+0,1%	+3,6%	-0,6%	+4,0%	+3,9%	+5,7%	+3,6%	-4,3%	-0,4%
- IJ maladie	-1,9%	+4,0%	-2,9%	+5,7%	+2,7%	+7,4%	+1,8%	-6,3%	-0,5%
- IJ ATMP	+3,7%	+3,0%	+3,8%	+1,1%	+6,1%	+2,4%	+6,8%	-0,4%	-0,3%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,5%	+1,0%	+4,2%	+1,0%	+2,3%	+0,9%	+3,9%	-2,8%	-2,2%
Médicaments :	+3,4%	+2,4%	+4,5%	+0,8%	+3,2%	+2,1%	+4,4%	-4,4%	-2,0%
- Médicaments délivrés en ville	+4,2%	+3,2%	+5,3%	+2,0%	+3,9%	+3,1%	+4,7%	-4,4%	-1,3%
- Médicaments rétrocedés	-7,4%	-11,4%	-4,3%	-13,0%	-6,2%	-14,6%	+0,5%	-4,4%	-13,4%
LPP	-0,2%	-2,7%	+2,9%	+1,5%	-0,4%	-2,5%	+2,2%	+2,8%	-2,9%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins, les remboursements de **soins de ville de janvier 2024** retrouvent le niveau atteint en novembre après le pic de croissance observé en décembre. Ils augmentent de 1,2 % par rapport janvier 2023, en raison de la hausse pour le régime des **salariés (3,1 %)** alors que chez les **non-salariés** une baisse est notée (- 1,0 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution est de **0,3 %**.

Les honoraires des **généralistes** progressent de 1,9 % par rapport à janvier 2023 du fait des hausses tarifaires que connaît cette profession depuis trois mois. L'évolution du nombre de consultations et visites est, elle, nettement négative avec - 3,5 %. Pour les honoraires des **spécialistes**, le niveau faible des remboursements de janvier 2024 annule l'évolution dynamique du mois de décembre. Comparativement au mois de janvier 2023, la progression n'est que de **0,6 %**, évolution atypique pour cette profession. Les remboursements de soins **dentaires** chutent, quant à eux, de 14,9 %, dont 10,8 points sont imputables à la baisse de leur taux de remboursement.

Les remboursements de **masso-kinésithérapie** de janvier 2024 sont très bas. Ils reculent de **4,2 %** par rapport à il y a un an. A contrario, les soins **d'infirmiers** restent sur le plateau observé durant tout 2023 et évoluent de + **0,1 %**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire baissent de 13,3 %** ; évolution minorée par les actes liés à la Covid encore nombreux en janvier 2023.

Les remboursements de frais de **transports** de patient s'infléchissent nettement ce mois et évoluent de - **0,3 %** par rapport au même mois de l'année précédente.

Les versements **d'indemnités journalières (IJ)** maladie de janvier sont, eux, sur la lignée des mois précédents, légèrement en hausse, et augmentent de **4,0 %** par rapport à janvier 2023. Quant aux **IJ ATMP**, ils sont à l'inverse en recul et baissent de **0,7 %**.

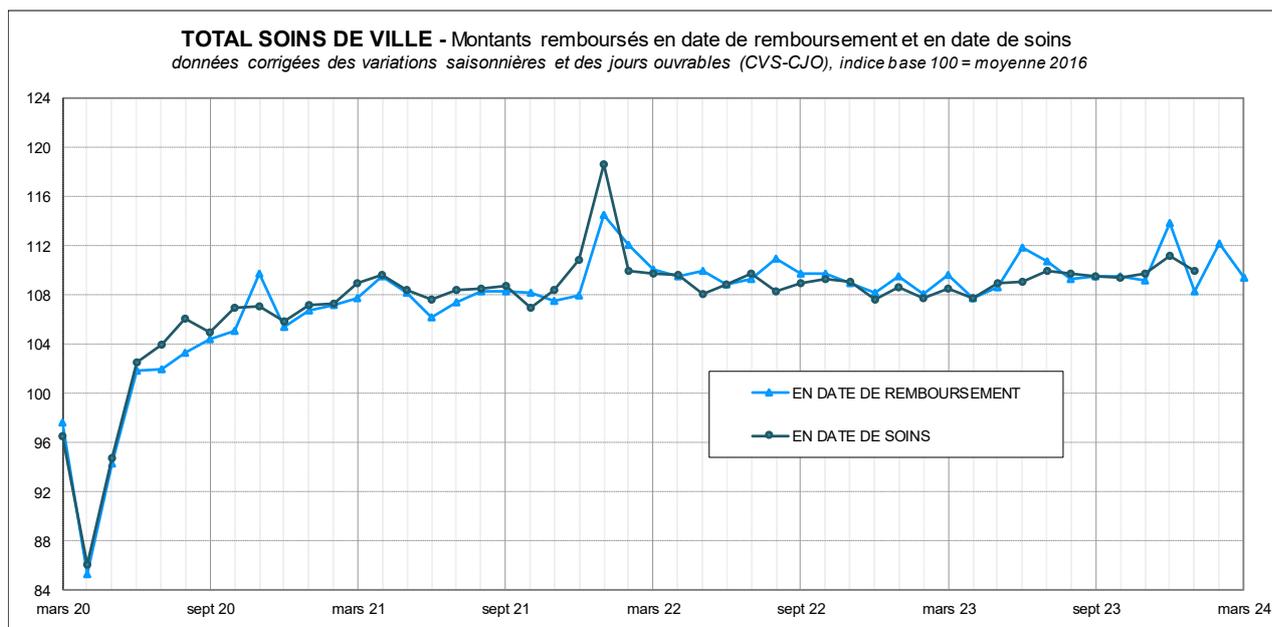
Les remboursements de **pharmacie de ville** de janvier s'inscrivent sur la tendance haussière observée depuis 2022 et progressent de **6,1 %** en taux PCAP. Les médicaments issus de la **rétrocession** sont en nette progression depuis deux mois mais sont stables par rapport à janvier 2023 (- **0,2 %**).

Les remboursements de **dispositifs médicaux** restent au niveau plutôt haut du mois précédent et progressent de **1,9 %** par rapport à janvier 2023.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2024 avec les remb. à fin mars 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janv 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janv 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+0,3%	-0,9%	+1,4%	-0,3%	+1,2%	-1,0%	+3,1%	-8,4%	-1,1%
Soins de ville hors produits de santé	-1,0%	-2,4%	+0,1%	-1,3%	-0,9%	-3,8%	+1,5%	-8,7%	-2,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,4%	-0,6%	+3,1%	+0,3%	-1,6%	-5,0%	+1,3%	+2,6%	-4,4%
- Médecins généralistes	-2,5%	-4,4%	-0,7%	-5,3%	+1,9%	-1,2%	+4,6%	-4,3%	-1,2%
- Médecins spécialistes	+3,8%	+1,7%	+5,6%	+2,5%	+0,6%	-3,6%	+4,1%	+5,6%	-5,0%
- Dentistes	-0,3%	-2,2%	+1,0%	+2,4%	-14,9%	-18,0%	-12,6%	+4,4%	-7,7%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,0%	-3,0%	+2,4%	-2,4%	-1,0%	-3,2%	+2,6%	-6,2%	-1,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,9%	+0,8%	+5,4%	+0,5%	-4,2%	-7,1%	-0,6%	+6,1%	-6,7%
- Infirmiers	-2,7%	-4,2%	+0,4%	-3,5%	+0,1%	-2,1%	+4,5%	-10,5%	+0,1%
Laboratoires	-21,1%	-20,2%	-21,8%	-23,7%	-13,3%	-16,2%	-10,7%	-46,5%	-2,3%
Frais de transports	+4,7%	+1,6%	+8,3%	+4,1%	-0,3%	-2,5%	+2,2%	+7,1%	-4,1%
Indemnités journalières (IJ) :	-1,9%	+1,9%	-2,6%	+3,4%	+2,3%	+3,1%	+2,2%	-17,0%	+0,5%
- IJ maladie	-3,3%	+3,3%	-4,5%	+4,9%	+4,0%	+5,5%	+3,7%	-24,9%	+1,9%
- IJ ATMP	+0,6%	-0,6%	+0,9%	+0,7%	-0,7%	-1,1%	-0,6%	+2,1%	-1,8%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,5%	+1,2%	+3,9%	+1,4%	+4,7%	+3,1%	+6,5%	-7,9%	+0,9%
Médicaments :	+3,0%	+2,2%	+3,8%	+1,9%	+5,6%	+4,2%	+7,2%	-11,3%	+1,1%
- Médicaments délivrés en ville	+3,8%	+3,2%	+4,6%	+3,2%	+6,1%	+5,2%	+7,0%	-11,7%	+0,7%
- Médicaments rétrocédés	-7,8%	-12,3%	-4,4%	-13,8%	-0,2%	-11,4%	+9,0%	-4,6%	+7,9%
LPP	+0,8%	-1,8%	+4,2%	+0,1%	+1,9%	-0,0%	+4,1%	+4,6%	+0,2%

Source : MSA

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.



Source : MSA.

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO les dépenses relatives à l'ODMCO augmentent de **3,8 % en janvier 2024** par rapport à janvier 2023. La part tarif¹, 80 % du poids du poste, est en hausse de 4,3 %. Les dépenses de médicaments en sus (y compris les médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation) continuent leur forte progression à 8,3 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. A contrario les remboursements des dispositifs médicaux en sus baissent de 3,3 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2024 avec les remboursements à fin mars 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+5,9%	+2,3%	+10,0%	+2,6%	+3,8%	-1,4%	+9,6%	-5,8%
- Part tarif	+5,7%	+2,5%	+9,1%	+1,0%	+4,3%	-1,2%	+10,3%	-6,3%
- Médicaments en sus	+14,0%	+5,4%	+21,3%	+18,4%	+8,3%	+4,2%	+11,6%	+0,9%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,4%	-1,3%	+5,5%	+3,3%	-3,3%	-5,9%	+0,8%	-7,4%

Source : MSA.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Les remboursements de médicaments délivrés en officine sont dynamiques. Sur douze mois, la hausse en montant remboursé, en date de remboursement et en données brutes est de **5,1 %**, à fin mars 2024.

Cette évolution s'explique en partie par l'usage progressif, depuis le début de leur commercialisation, de médicaments innovants et onéreux, et par l'extension d'indication.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires expliquent à eux seuls plus de la moitié de la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,0 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,8 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance, se trouvent des traitements contre le cancer du sang, de la prostate ou celui du poumon, dont les prix sont élevés :

- **Calquence®**, un traitement contre la leucémie, commercialisé en avril 2023 impacte l'évolution des remboursements de **0,5 point**.
- **Erleada®** et **Xtandi®**, deux médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020 et février 2014, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,4 point**.
- Le traitement contre le cancer du poumon **Tagrisso®**, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de **0,2 point**.

• Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, **612 000 personnes** se sont fait vacciner contre la grippe dont **540 000 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **55,4 % à fin mars 2024**, soit 3,7 points de moins que lors de la précédente campagne qui avait commencé un jour plus tard.

• Campagne de vaccination contre la Covid-19

La campagne de vaccination d'automne 2023 contre la COVID-19 a débuté le 2 octobre 2023. Au 31 mars 2024, **287 000 personnes** se sont fait vacciner contre la COVID-19 dont **248 000 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **25,8 % au 31 mars 2024**.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin mars 2024

À fin mars 2024, en données CVS CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid augmentent de 1,4 %** par rapport à la même période en 2023 soit une croissance supérieure de 0,6 point à la croissance y compris actes Covid. Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus marqué au régime des **salariés (0,9 point)** qu'au régime des **non-salariés (0,3 point)**, l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

Concernant les analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors test Covid **baissent de 4,1 %** par rapport au premier trimestre 2023. L'écart est important avec l'évolution y compris Covid : 7,4 points. Les tests Covid étaient encore nombreux sur le premier semestre 2023 et viennent minorer les évolutions avec Covid.

Hors ceux liés à la Covid, les versements d'**IJ Maladie progressent de 5,0 %** fin mars 2024, soit 2,3 points de plus que l'évolution les intégrant, ce qui s'explique par un volume important d'arrêts liés à cette pandémie durant le premier trimestre 2023.

Pour les autres actes, la différence entre les évolutions avec et sans actes Covid est nettement plus faible. Ainsi, pour les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid progressent de 0,5 % au 1er trimestre soit - 0,2 point d'écart en les retenant. Les remboursements de **soins infirmiers** diminuent de 2,1 % soit un différentiel avec les remboursements y compris actes Covid de 0,3 point. Concernant les **médicaments de ville** hors Covid la progression est de 4,5 % par rapport au premier trimestre 2023 avec un écart de 0,7 point avec les remboursements y compris actes Covid.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2024	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,4%	+1,4%	-1,1%	+3,7%	1,8 pt	0,6 pt	0,3 pt	0,9 pt
Soins de ville hors produits de santé	+1,8%	+0,6%	-2,6%	+3,3%	2,3 pt	0,7 pt	0,3 pt	1,0 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,8%	-0,3%	-2,8%	+1,7%	0,3 pt	-0,2 pt	-0,3 pt	-0,1 pt
- Médecins généralistes (2)	-1,5%	+0,5%	-2,0%	+2,6%	0,4 pt	-0,2 pt	-0,2 pt	-0,1 pt
- Médecins spécialistes (2)	+4,5%	+2,9%	+0,4%	+4,9%	0,3 pt	-0,2 pt	-0,5 pt	0,0 pt
- Dentistes	-2,3%	-12,7%	-16,6%	-10,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,3%	-1,8%	-4,1%	+2,1%	0,7 pt	0,2 pt	0,4 pt	0,0 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+1,5%	-1,8%	-4,0%	+1,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-1,4%	-2,1%	-4,3%	+2,3%	1,0 pt	0,3 pt	0,5 pt	0,0 pt
Laboratoires (5)	-2,2%	-4,1%	-7,2%	-1,2%	17,5 pt	7,4 pt	5,9 pt	8,7 pt
Frais de transports	+3,6%	+1,7%	-0,5%	+4,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+4,3%	+5,4%	+5,1%	+5,5%	4,2 pt	1,5 pt	-0,6 pt	1,9 pt
- IJ maladie (6)	+4,6%	+5,0%	+6,5%	+4,7%	6,5 pt	2,3 pt	-0,9 pt	2,9 pt
- IJ ATMP	+3,7%	+6,1%	+2,4%	+6,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+7,8%	+8,9%	+4,2%	+13,3%	-0,4 pt	-1,4 pt	-1,1 pt	-1,8 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,5%	+2,8%	+1,2%	+4,6%	1,0 pt	0,5 pt	0,3 pt	0,7 pt
Médicaments :	+4,8%	+3,8%	+2,4%	+5,3%	1,4 pt	0,6 pt	0,4 pt	0,9 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+5,7%	+4,5%	+3,5%	+5,7%	1,5 pt	0,7 pt	0,4 pt	0,9 pt
- Médicaments rétrocedés	-7,4%	-6,2%	-14,6%	+0,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	-0,2%	-0,4%	-2,5%	+2,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)